



Divorce refusé par l'époux

Par **michèlefadel**, le **29/05/2008** à **14:05**

Michel et moi aimerions vivre ensemble mais il est marié et cela ne me convient pas. Sa femme refuse le divorce pour défendre les biens matériels de leur ménage. Michel peut-il demander le divorce sans l'accord de sa femme et quels sont les délais pour l'obtenir ? Sa femme peut-elle retarder la procédure ?

Doit-il quitter le domicile conjugal ?
Que devons nous faire quelle procédure doit-il entamer ?
Combien de temps peut elle le bloquer ?
Merci de me renseigner, cela me soulagerait...
Sincères salutations

Par **domi**, le **29/05/2008** à **21:23**

Dans un premier lieu , il faut consulter un avocat spécialiste du divorce ! il ne faut surtout pas quitter le domicile conjugal , ça se retournerait contre lui ! Il faut passer devant le juge pour obtenir le droit de quitter le domicile et avoir une DRS(date de résidence séparée)officielle. Le mieux est de vous faire aider d'un avocat .